

innov' rural 2023

8 septembre 2023

Château de Goutelas
MARCOUX (42)



RETOURS VERS
LE FUTUR
Se projeter
dans les territoires

TEPOS Grenoble-Alpes Métropole-PNR du Vercors et stratégie inter-territoriale Forêt Horizon 2030 (38)

COOPÉRATION INTER-TERRITORIALE • URBAIN-RURAL • TEPOS • FILIÈRE FORÊT-BOIS

CONTEXTE DU TERRITOIRE

Grenoble-Alpes Métropole (GAM / 450 000 hab., 49 communes) et ses territoires voisins (PNR et intercommunalités du sud Isère = env. 300 000 hab.) constituent un territoire rural/urbain principalement structuré par les vallées de l'Isère, du Drac, de la Romanche et les massifs du Vercors, de la Chartreuse, de Belledonne, de la Matheysine et de l'Oisans.

L'attractivité de ce grand territoire peut se lire - entre autres - par son dynamisme économique dans des secteurs d'activités variés (industrie, tourisme, chimie, nano-technologie, recherche, agriculture-sylviculture...) et la qualité de vie générée par la diversité de ses paysages et la proximité entre espaces urbanisés et ruraux/de montagne.

LE PROJET ET SES GRANDS OBJECTIFS

La montée en puissance des enjeux liés aux changements globaux a conduit GAM et ses territoires voisins à accroître leurs dynamiques de coopérations pour accélérer et favoriser les transitions écologiques et énergétiques. Cette ambition s'est notamment formalisée dès 2014-2015 par la prise de conscience partagée par tous les élus concernés de la nécessité de réfléchir à la gestion des ressources agro-pastorales et forestières collectivement, à cette échelle, tout comme l'adaptation des filières associées. La stratégie inter-territoriale agro-alimentaire, lancée dès 2014, a été le terreau fertile du Projet Agricole inter-Territorial (PAiT) et a inspiré le développement d'une stratégie similaire sur la forêt et le bois dès 2016, intitulée « Forêt Horizon 2030 » (FH 2030) depuis 2021.

Le projet TEPOS (Territoire à Energie Positive) initié en 2016 entre GAM et le PNR du Vercors, puis renouvelé en 2020, constitue également une expérience marquante de coopération ville-montagne.

L'objectif global de ces coopérations est double : d'une part la mise en œuvre concrète d'initiatives en faveur des transitions énergétique et écologique, d'autre part le partage d'expériences et la mutualisation de moyens, opportunités, savoirs et savoirs-faire sur ces thématiques, avec l'association de tous les acteurs concernés (publics comme privés, y compris la société civile).

TERRITOIRE CONCERNÉ

Grenoble-Alpes Métropole
PNR du Vercors
PNR de la Chartreuse,
CC Le Grésivaudan
CC du Trièves
Pays Voironnais
St Marcellin Vercors Isère
Communauté
Espace Belledonne

ACTEUR(S) PORTEUR(S) DE LA DÉMARCHE

Grenoble-Alpes Métropole
PNR du Vercors

ACTEUR(S) ET PARTENAIRES IMPLIQUÉ(S) DANS LA DÉMARCHE

ONF
Fibois Isère
CRPF
COFOR AURA
ADEME
CD38 et CD 26
Intercommunalités
Communes
Région AuRA
SMMAG
ALEC
Agriculteurs
Chambres d'Agriculture 38 et 26
Sociétés de production locale
d'énergie renouvelable (ex. centrales
villageoises)

LES ACTIONS CONCRÈTES ENGAGÉES *(non exhaustif)*

- 1 Analyse des flux d'approvisionnement bois-énergie
- 2 Expérimentation d'une plateforme web d'information et de vente groupée de bois-bûche
- 3 Diagnostics d'impacts carbone d'exploitations bovin-viande
- 4 Événements et initiatives grand public de sensibilisations à l'alimentation bas carbone (mois de la transition alimentaire, concours foyers alimentation bas carbone)
- 5 Installation de bornes d'auto-stop organisé entre la Métropole et le plateau du Vercors
- 6 Production et diffusion d'une plaquette de sensibilisation à la préservation de la ressource en eau en forêt.

LES RÉSULTATS OBTENUS, OU EN COURS, SUR LE TERRITOIRE

Les résultats issus de ces coopérations (TEPOS et FH 2030) sont importants, autant par les projets concrets qui en émanent, que par la démarche commune de réflexion et de travail qu'elles ont installé entre territoires. Basées sur le libre engagement de chacun et la mise à disposition des expériences menées collectivement, en bilatéral ou dans chacun des territoires, ces coopérations produisent des formes hybrides et collaboratives du « penser et aménager le territoire ». Elles font en cela grand sens aujourd'hui quand les défis climatiques, énergétiques, écologiques bousculent les cadres habi-

tuels de l'action publique. Ces coopérations ont aussi pour intérêt d'être des scènes « apaisées », informelles, de confrontation de points de vue et de dialogue sur des sujets stratégiques et potentiellement conflictuels.

Ces coopérations inter-territoriales thématiquement ciblées ont aussi encouragé le mouvement d'élaboration de contrats ou accords de réciprocité multi-thématiques entre la Métropole et certains territoires voisins.

LIENS DU PROJET AU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Les impacts de ces deux coopérations (TEPOS, FH 2030) sur les dynamiques locales peuvent paraître assez « superficiels » mais sont importants en ce qu'elles sont une base de rassemblement des territoires et des acteurs différents ayant pour objectif d'optimiser la qualité de vie, la gestion et la préservation des ressources environnementales et la relocalisation de l'économie à l'échelle de

ce grand territoire, dans un contexte de changement climatique. Ces coopérations et les actions qui en émanent contribuent au maintien et au développement de l'emploi local en lien avec les transitions, à la sensibilisation et l'implication citoyenne sur ces enjeux, à la mutualisation de moyens et d'opportunités entre territoires et acteurs.

PERSPECTIVES

- 1 **A court et moyen termes :**
 - Accélération des travaux communs sur l'adaptation de la forêt et de la filière bois aux conséquences des changements climatiques
 - Renforcement des actions du Projet Alimentaire inter-Territorial de la grande région grenobloise (PAiT) en lien avec ces coopérations, notamment TEPOS
 - Candidature commune à un projet européen
 - Optimisation du partage et de la valorisation des travaux réalisés
 - Articulation des apports de ces coopérations dans le déploiement de contrats/accords de réciprocité
 - Mobilisation des apports de ces coopérations dans les démarches et dispositifs territoriaux structurants (ex. : PLUi, SCoT, ZAN...)
- 2 **A moyen/long terme :**
 - Conception et mise en place d'une stratégie inter-territoriale « biodiversité-connectivité écologique ».

FACTEURS DE RÉUSSITE

- Inter-connaissance, proximité entre techniciens et élus
- Gouvernance partagée, ouverte.

POUR EN SAVOIR PLUS

Alexandre MIGNOTTE
chargé de mission Politique de la montagne et relations aux PNR
06 70 23 71 34 et 04 85 59 84 81
alexandre.mignotte@grenoblealpesmetropole.fr

POINTS DE DIFFICULTÉS ET DE VIGILANCE REPÉRÉS

- Historique(s) des relations, représentations des territoires entre parties prenantes
- Différentiels d'enjeux et de priorités en matière de transitions
- Différentiels de moyens et ressources entre parties prenantes des coopérations.